

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°55 Arrêté fixant pour le mois d'avril 1930 le taux du thaler Décision chargeant M. Barthélemy, administrateur des colonies, de la vérification de la coopérative militaire et de l'établissement d'un rapport sur son fonctionnement.

n°55

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
4 avril 1930

Numéro JO
n° 401 du 30/04/1930

Date du numéro
30 avril 1930

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 15 juin 1884:

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— M. l'administrateur des colonies Barthélemy est chargé de la vérification de la coopérative militaire et de l'établissement d'un rapport sur son fonctionnement. Art. 2 — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera,

chapon-baissac